

Le métissage au Bas-Saint-Laurent (1685-1849)

Serge GOUDREAU¹

De plus en plus de chercheurs s'intéressent au phénomène du métissage de la population québécoise. Certaines études répondent à des impératifs scientifiques, c'est-à-dire évaluer l'apport des données génétiques à la mesure généalogique des origines amérindiennes des Canadiens français². D'autres études s'articulent plutôt autour d'une problématique juridique alors que certaines organisations dites « métisses » cherchent à obtenir une reconnaissance officielle pour revendiquer des droits ancestraux sur la base d'un récent jugement de la Cour suprême du Canada dans l'affaire Powley³. L'objet de la présente étude est d'observer toute manifestation de métissage de la population canadienne du Bas-Saint-Laurent avec des Autochtones de cette région (Malécites, Micmacs, etc.). L'éclosion de potentielles communautés métisses au Bas-Saint-Laurent reste naturellement tributaire d'une pratique concertée de mariages mixtes.

Une présence autochtone dans le Bas-Saint-Laurent

La monumentale synthèse régionale de Fortin et Lechasseur sur l'histoire du Bas-Saint-Laurent⁴ effectue un bref historique de la présence autochtone dans cette région. Il s'agit d'une région géographique à la croisée des déplacements autochtones. Au 16^e siècle, les Iroquoiens du Saint-Laurent fréquentent les rives du Saint-Laurent jusqu'en Gaspésie

afin de s'approvisionner en ressources halieutiques. Cependant, lorsque Samuel de Champlain pénètre dans le golfe Saint-Laurent en 1603, il n'y rencontre plus de personnes de culture iroquoise. Au début du 17^e siècle, les Montagnais de la rive nord du fleuve Saint-Laurent se déplacent également sur la rive sud entre les rivières du Loup et Matane. Quelques décennies plus tard, les Montagnais cessent pratiquement de fréquenter le Bas-Saint-Laurent. Deux autres groupes autochtones, les Micmacs et les Malécites sont particulièrement présents sur le territoire au cours des 18^e et 19^e siècles⁵. En juin 1764, les autorités coloniales dressent un recensement des nations autochtones de l'est du Canada. Un petit village micmac de 10 à 12 familles serait alors établi dans le secteur de Rimouski⁶. Aucun village malécite n'y est alors recensé bien que cette nation fréquente régulièrement la région du Témiscouata. En 1826, un groupe malécite de la rivière Meduxnekeag sur le fleuve Saint-Jean au Nouveau-Brunswick adresse une pétition au Gouverneur général du Bas-Canada pour immigrer dans le secteur de L'Isle-Verte (canton de Viger)⁷. À compter de cette date, les Malécites s'implantent de façon définitive dans la région. Les Micmacs et les Malécites demeurent donc des acteurs essentiels pour évaluer le phénomène de métissage dans le Bas-Saint-Laurent.

Sources documentaires

Des recherches ont été effectuées dans les monographies régionales et paroissiales pour identifier des sources documentaires soulignant des traces de métissage au sein de la population du Bas-Saint-Laurent.

Quelques rares observateurs ont relevé des éléments de métissage au cours des 18^e et 19^e siècles. Par exemple, en mai 1756, Louis-Guillaume de Parscau du Plessix, enseigne de vaisseau à bord de la frégate le Sauvage, mouillée à l'île du Bic, relate sa rencontre avec quatre Micmacs en précisant qu'« Un de ces sauvages nous dit être fils d'un français qui avait épousé une femme de la nation Micmac. Il est fort bel homme, il avait dix enfants à ce qu'il nous dit, dont nous vîmes trois garçons grands et bien faits »⁸. En 1784, Donald McKinnon, seigneur de Matane, procède à la dissolution d'une société active dans le commerce de la traite des fourrures. Il dresse alors une liste de ses débiteurs : 36 chefs de famille autochtones figurent sur cette liste. Plusieurs patronymes canadiens apparaissent sur cette liste de prêts autochtones comme les Caplan, Dedam, Gagnon, Laroque, Lizotte et Millier. Cette liste permet de présumer à une certaine forme de métissage des autochtones de la région de Matane⁹. D'ailleurs, en 1812, lors de sa première visite pastorale, l'Évêque de Québec, Monseigneur Plessis, relate le

phénomène suivant : « Croirait-on que dans une population aussi peu nombreuse que celle de Matane, il se trouve des Canadiens, des Écossais, des Allemands, des Acadiens, des Irlandais, des Anglo-Américains, des Micmacs? ». Monseigneur Plessis s'étonne d'y entendre la même personne y parler trois ou quatre langues¹⁰.

Dépouillement des registres d'état civil

Les études de population reposent essentiellement sur l'utilisation des registres d'état civil qui consignent tous les actes de baptêmes, de mariages et de sépultures des habitants d'une paroisse donnée. Ces registres permettent notamment de mesurer la contribution génétique des Autochtones au métissage de la population. Le peuplement euro-canadien du Bas-Saint-Laurent débute à la fin du 17^e siècle par le prolongement de l'aire seigneuriale vers le bas du fleuve Saint-Laurent. Dans le cadre de la présente étude, nous avons dépouillé tous les registres des paroisses bas-laurentiennes antérieurs à 1849 afin d'en extraire les actes impliquant un autochtone. La région administrative du Bas-Saint-Laurent comprend les paroisses du comté de Kamouraska, à savoir Rivière-Ouelle (1685), La Pocatière

(1715), Kamouraska (1727), Saint-André (1791) et Saint-Pascal (1829); les paroisses du comté de Témiscouata, à savoir Trois-Pistoles (1713), L'Isle-Verte (1766), Rivière-du-Loup (1813) et Cacouna (1813), ainsi que les paroisses du comté de Rimouski, à savoir Rimouski (1701), Matane (1812), Saint-Simon (1836) et Sainte-Luce (1842).

Le dépouillement des registres d'état civil s'effectue selon des règles clairement établies pour constituer un fichier de population autochtone. Aux fins de la présente recherche, nous avons relevé tous les actes d'état civil dont le sujet d'acte, c'est-à-dire la personne baptisée ou inhumée et les deux futurs époux de l'acte de mariage, est identifié comme autochtone. Règle générale, le rédacteur de l'acte précise la nation autochtone à laquelle appartient le sujet d'acte (Malécite, Micmac, etc.), mais dans plusieurs cas, l'officiant mentionne simplement l'origine « Sauvage ». De plus, en certaines circonstances, le rédacteur de l'acte omet d'inscrire toute information sur l'origine ethnique. Dans de tels cas, si l'un des parents du sujet d'acte est d'origine autochtone, l'acte est retenu même si le rédacteur ne l'indique pas dans le corps de l'acte. Dans la base de données,

ces actes sont qualifiés de « sans identification ». Cette dernière catégorie permet notamment d'ajouter des enfants « métis » à l'échantillon de base, car le rédacteur omet généralement d'inscrire ce type de déclaration. La base de données des actes autochtones du Bas-Saint-Laurent a été constituée de telle sorte qu'il est possible d'établir des différences régionales (par comtés). Le tableau 1 illustre le nombre d'actes autochtones par comté et période chronologique.

La base de données d'actes autochtones du Bas-Saint-Laurent s'élève à près de 1 000 actes pour la période 1685-1849. Sur l'ensemble des actes, cette proportion demeure relativement peu importante, de l'ordre de 9 pour 1 000. Des variations importantes sont perceptibles sur le plan chronologique. En effet, les actes autochtones sont proportionnellement plus importants lors de la période la plus ancienne (70 pour mille) qu'à la toute fin de la période d'étude (3 pour mille). En 1830-1849, le nombre d'actes autochtones chute de près de 20 % par rapport à la période précédente. Des variations régionales sont également perceptibles dans l'enregistrement des actes autochtones. Au 18^e siècle,

Tableau 1 : Nombre d'actes d'état civil par comté et période chronologique, 1685-1849

Nom du comté	1685	1710	1730	1750	1770	1790	1810	1830	Total
	1709	1729	1749	1769	1789	1809	1829	1849	
Kamouraska	579	693	2 116	4 295	8 088	12 835	19 745	24 023	72 374
Rimouski	16	78	160	145	131	852	2 407	10 326	14 115
Témiscouata		7	15	76	246	1 387	6 088	16 040	23 859
Total	595	778	2 291	4 516	8 465	15 074	28 240	50 389	11 0348
Nombre d'actes autochtones	42	44	100	124	190	162	197	163	1 022
Proportion pour mille	70	56	43	27	22	10	7	3	9

les actes autochtones sont généralement enregistrés dans le comté de Kamouraska. En 1770-1789, 183 des 190 actes autochtones y sont inscrits. Cependant, dès 1790, le comté de Kamouraska ne possède plus qu'une proportion d'actes autochtones inférieure à 1 % de l'ensemble de ses actes, les comtés de Témiscouata et de Rimouski en récoltant alors la plus large part. Au début du 19^e siècle, le nombre d'actes autochtones du comté de Rimouski passe de 74 à 51 actes pour la période 1830-1849 alors qu'une tendance inverse s'observe dans le comté de Témiscouata où le nombre d'actes progresse de 24 à 100 actes. L'implantation définitive d'une communauté malécite en 1826 dans le secteur de L'Isle-Verte est l'un des facteurs qui influencent à la hausse le nombre d'enregistrements autochtones dans le comté de Témiscouata.

Au tableau 2, les actes autochtones ont été distribués par comté selon leur groupe d'appartenance.

Seulement 54 % des sujets d'actes possèdent des déclarations précises sur leur origine autochtone (580 cas sur 1066). C'est donc dire que les prêtres omettent régulièrement de déclarer à quelle nation autochtone appartiennent les sujets d'actes. Plusieurs actes demeurent imprécis, mais signalent cependant que les sujets d'actes sont d'origine « sauvage » (422 cas). Certains actes ne fournissent aucune indication sur l'origine des individus (64 cas). Dans cette dernière catégorie d'actes, on retrouve plusieurs couples métis. D'ailleurs, les prêtres ne déclarent que trois actes « métis » dans l'ensemble des actes bas-laurentiens.

Tableau 2 :
Nombre de sujets d'actes autochtones par comté et groupe autochtone, 1685-1849

	<i>Kamouraska</i>	<i>Rimouski</i>	<i>Témiscouata</i>	<i>Total</i>
Abénaquis	47	1	5	53
Algonquin	17		2	19
Canibas	9			9
Huron	1	1	1	3
Iroquois	6	1		7
Malécite	111	21	65	197
Métis	1	2		3
Micmac	128	113	23	264
Montagnais	22	1	2	25
Sauvage	250	81	91	422
Sans indication	18	41	5	64
Total	610	262	194	1066 ¹¹

La nation micmaque occupe une place prépondérante dans cet échantillon d'actes, soit 45 % de toutes les mentions précises d'actes autochtones du territoire du Bas-Saint-Laurent (264 sur 580). Des variantes régionales importantes se manifestent : les Micmacs sont fortement majoritaires dans le comté de Rimouski (à 80 %), alors qu'ils sont minoritaires dans le comté voisin du Témiscouata (à 23 %). C'est donc dire que les Micmacs fréquentent tout particulièrement la portion Est du territoire du Bas-Saint-Laurent. Dans le cas des Malécites, ils sont surtout présents dans le comté de Témiscouata (à 66 %) et à un degré moindre dans le comté de Rimouski (à 19 %). Dans une certaine mesure, nous pouvons soutenir l'hypothèse que les Micmacs fréquentent surtout la région de Rimouski alors que les Malécites s'activent plutôt au Témiscouata. Quant au comté de Kamouraska, les Micmacs et les Malécites y sont présents dans des proportions presque analogues, 37 % pour les Micmacs et 32 % pour les Malécites. Les prêtres du

comté de Kamouraska inscrivent également des membres de la nation abénaquise dans une proportion de l'ordre de 13 %. Les inscriptions d'actes autochtones du comté de Kamouraska réfèrent à un lieu de passage plutôt qu'à une région de fréquentation comme le sont les comtés de Témiscouata et de Rimouski.

Les mariages autochtones du Bas-Saint-Laurent

Les registres paroissiaux du Bas-Saint-Laurent consignent quelque 110 000 actes pour la période 1685-1849, dont 66 % sont des actes de baptêmes, 24 % des actes de sépultures et 10 % des actes de mariages. Les registres contiennent donc un peu plus de 11 000 mariages au cours de cette période. Sur l'ensemble de ces unions, on n'y retrouve que 64 mariages autochtones, pour une proportion d'à peine 5 pour 1 000. De toute évidence, les mariages autochtones sont extrêmement rares. Si l'on reporte ces 64 mariages autochtones aux 1 022 actes autochtones de la région, la proportion de mariages autochtones n'est que de 6 %.

Tableau 3 : Nombre d'actes de mariage par comté et période chronologique, 1685-1849

	1685 1709	1710 1729	1730 1749	1750 1769	1770 1789	1790 1809	1810 1829	1830 1849	Total
Kamouraska	63	86	221	457	801	1 294	2 008	2 447	7 377
Rimouski	1	9	17	18	25	106	279	1 140	1 595
Témiscouata			3	13	27	144	504	1 495	2 186
Total	64	95	241	488	853	1 544	2 791	5 082	11 158
Nombre de mariages autochtones	0	4	1	5	7	12	19	16	64
Proportion pour mille	0	42	4	10	8	9	6	2	5

Ce taux reste bien inférieur au 10 % que nous retrouvons pour l'ensemble des actes de mariage de la population du Bas-Saint-Laurent. Comment expliquer cette sous-représentation des mariages autochtones?

Les autochtones du Bas-Saint-Laurent se marient-ils à l'extérieur de leur région? Pendant plusieurs décennies, les autochtones de l'est du Canada se sont regroupés à proximité de la ville de Québec afin de participer à la distribution traditionnelle des présents annuels remis par les autorités britanniques. Au cours des mois d'été, des campements autochtones s'élèvent à la Pointe-Lévy permettant des rassemblements de familles autochtones. Ces rencontres annuelles sont propices à des échanges et plusieurs mariages y sont célébrés. Des Micmacs et des Malécites du Bas-Saint-Laurent s'y trouvent des conjoints en fraternisant avec des membres de diverses nations autochtones¹². De 1800 à 1849, près de 120 mariages autochtones sont célébrés à Lévis et plusieurs de ceux-ci impliquent des autochtones du Bas-Saint-Laurent. À titre d'exemple, le malécite Noël Denis s'y marie le 22 août 1814 à Reine Montagnais, une femme d'origine micmaque et plusieurs de leurs enfants sont par

la suite baptisés dans les paroisses du Témiscouata. Célestin Denis, fils des précédents, se marie également à Lévis le 24 mai 1842 avec Marie Athanase, une jeune femme malécite. Leurs enfants seront également baptisés dans les paroisses du Témiscouata. En fin de compte, le sous-enregistrement des actes de mariage autochtones au Bas-Saint-Laurent s'expliquerait en grande partie par les mariages célébrés à Lévis lors de rassemblements estivaux.

Parmi les 64 mariages autochtones du Bas-Saint-Laurent, y rencontre-t-on plusieurs mariages mixtes favorisant le métissage de la population euro-canadienne du Bas-Saint-Laurent?

Les mariages autochtones célébrés ont été distribués selon l'origine ethnique des futurs époux (voir tableau 4). La majorité de ceux-ci, soit 43 mariages, impliquent deux individus qui appartiennent à des bandes autochtones. C'est donc dire que les autochtones choisissent

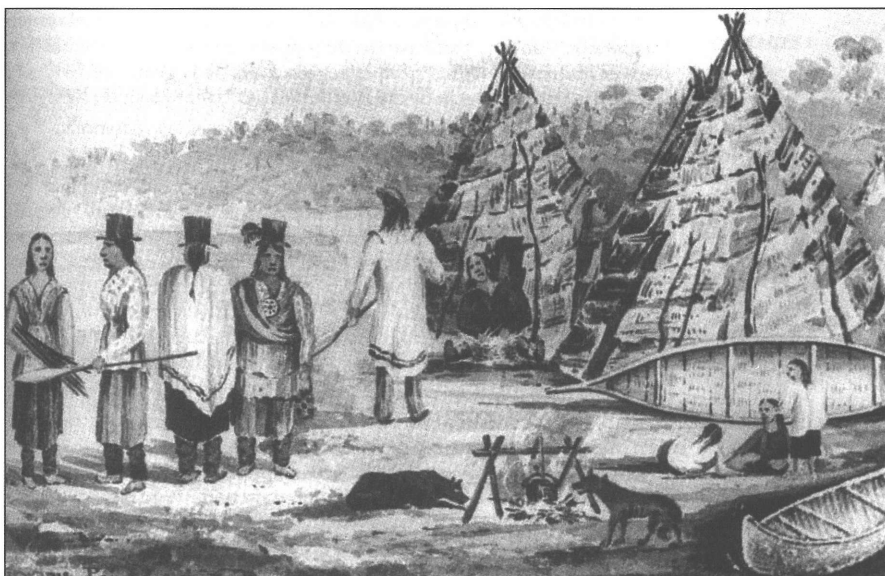


Figure 1 : Wigwams à la pointe de Lévis, ca 1836.

Source : Bibliothèque et Archives Canada, Cote 1970-188-1047.

sent généralement de se marier au sein de leur groupe d'origine. Il n'y aurait donc que 21 mariages mixtes sur les 11 158 mariages célébrés au Bas-Saint-Laurent. Cette donnée statistique démontre hors de tout doute le caractère limité du métissage dans la région. Des 21 mariages mixtes, 17 de ceux-ci impliquent des personnes métisses qui choisissent leurs conjoints au sein de la population blanche. Nous livrons ici le fruit d'un examen minutieux de ces mariages mixtes dans les différents secteurs de la région.

Métissage dans le comté de Kamouraska

Quelque 7 377 mariages sont célébrés dans le comté de Kamouraska entre 1685 et 1849. De ce nombre, on n'y retrouve que 25 mariages autochtones, une proportion de l'ordre de 3 pour 1 000. De ces 25 mariages, seulement deux de ceux-ci constituent des mariages mixtes. En effet, deux femmes métisses épousent des Euro-Canadiens, l'un de ces mariages est célébré le 20 octobre 1766 à Saint-Louis-de-Kamouraska et le second le 7 avril 1806 à Saint-André-de-Kamouraska.

• **Famille Marchand** : Le 14 juillet 1733, Georges Marchand (Lemarchand), un immigrant breton, se marie à l'Île Saint-Jean (Île-du-Prince-Édouard) avec Marie-Ursule Labauve, une jeune femme métisse

d'origine micmaque. En 1742, le jeune couple quitte la région acadienne pour s'établir dans la paroisse de Kamouraska. Trois de leurs enfants y sont baptisés, Marie-Ursule (1743), Marie-Angélique (1745) et Jean-Baptiste (1747). En novembre 1749, Marie-Ursule Labauve, devenue veuve, se voit contrainte de vendre la moitié de la terre qu'elle possède dans la seconde concession de Kamouraska. Lors de cette transaction, elle précise qu'elle est chargée de 7 enfants en bas âge et qu'elle n'a aucun parent pour l'aider à soutenir sa famille¹³. Quatre enfants du couple parviennent à l'âge adulte dont Marie-Ursule qui se marie le 20 octobre 1766 à Saint-Louis-de-Kamouraska avec Jean-Baptiste Gueret dit Dumont. Marie-Ursule Marchand est décédée dans cette paroisse le 21 juin 1778 alors que Marie-Ursule Labauve, sa mère, y est également inhumée le 11 avril 1781. La descendance de la famille Marchand s'est perpétuée dans la région de Kamouraska par Antoine Marchand dont le mariage est célébré à Saint-Pierre-du-Sud le 19 janvier 1762 avec Dorothée Therrien. Le jeune couple s'établit à l'Îlet du Portage dans la paroisse de Kamouraska¹⁴.

• **Famille Fraser** : Alexandre Fraser, né en 1763, est le fils de Malcolm Fraser, seigneur de Mont Murray et de Marie Allaire. En 1787, il s'engage dans la Compagnie du

Nord-Ouest pour travailler dans les Pays d'en Haut (Saskatchewan). Il y fait la connaissance d'une femme autochtone, vraisemblablement d'origine chipewyanne, avec qui il s'unit selon les us et coutumes du pays. Le jeune couple donne naissance à cinq enfants, dont Angélique, née le 24 décembre 1789¹⁵. En 1801, Alexandre Fraser devient le seigneur de Rivière-du-Loup et du fief de Madawaska. Il s'y installe quelques années plus tard avec Angélique Meadows, sa conjointe autochtone. Angélique Fraser, leur fille, aurait reçu une éducation catholique, des 1801 à 1806, au couvent des Ursulines de Québec. Au mois d'avril 1806, elle se marie avec Ignace Beaulieu, un prospère cultivateur de la paroisse de Saint-André-de-Kamouraska. En 1831, elle assiste au baptême d'Angélique Meadows, sa mère, à Saint-André-de-Kamouraska, et cette dernière sera inhumée en 1833 à la Rivière-du-Loup. Angélique Fraser est inhumée le 20 avril 1857 à Notre-Dame-du-Portage à l'âge de 73 ans.

Métissage dans le comté de Témiscouata

Quelque 2 186 mariages sont célébrés dans le comté de Témiscouata entre 1713 et 1849. De ce nombre, on n'y retrouve que neuf mariages autochtones, une proportion de l'ordre de 4 pour 1 000. De ces neuf mariages, un seul paraît de nature métisse, soit celui de Marguerite Fraser, fille d'Alexandre Fraser, seigneur de la Rivière-du-Loup et d'Angélique Meadows, née le 10 juillet 1796 à Cumberland House (Saskatchewan). Marguerite Fraser aurait reçu une éducation catholique au couvent des Ursulines de Québec entre 1802 et 1814. Son mariage est célébré le 16 janvier 1815 à la Rivière-du-Loup avec le notaire Joseph Amiot. Ce

Tableau 4 :
Mariages autochtones selon le sexe et l'origine ethnique, 1685-1849

	Blanc	Métis	Autochtone	Total
Blanche	X	6	1	7
Métisse	11	1	1	13
Autochtone	1	0	43	44
Total	12	7	45	64

dernier décède à Saint-André-de-Kamouraska en mai 1816 et Marguerite Fraser se remarie en 1828 avec le marchand Thomas Jones. Marguerite Fraser et son nouveau conjoint s'établissent dans la paroisse de la Rivière-du-Loup et quelques enfants naissent de leur mariage, dont John Wolfred, Geneviève (1831), Virginie (1834) et Thomas-Henry-David (1835). Marguerite Fraser est décédée le 4 janvier 1861 à la Rivière-du-Loup.

Métissage dans le comté de Rimouski

Quelque 1 595 mariages sont célébrés dans le comté de Rimouski entre 1701 et 1849. De ce nombre, on retrouve 30 mariages autochtones, une proportion de l'ordre de 18 pour 1 000. Bien que ce taux soit relativement faible, il est beaucoup plus élevé que celui des comtés de Kamouraska (3 pour 1 000) et de Témiscouata (4 pour 1 000). Sur ces 30 mariages, on en retrouve 18 qui sont de nature mixte. C'est donc dire que plusieurs couples métis se sont formés dans le comté de Rimouski. Quel fut le destin de ces couples métis?

- **Famille Pominville** : Le Canadien Étienne Brault dit Pominville, né en 1671 à Québec, exerçait vraisemblablement des activités de coureur des bois dans la région du Bas-Saint-Laurent à la fin du 17^e siècle¹⁶. Il se marie à Québec le 8 juin 1716 avec la Canadienne Louise Palin, qui décède dès l'année suivante. Le 15 juin 1718, il se remarie à Rimouski avec une autochtone prénommée Marguerite. Le couple réside dans la région de Rimouski et pas moins de huit enfants naissent de leur union : Pierre (1719), Louis-François (1721), Angélique (1724), Jean-Baptiste (1727), Gabriel (1729),

Claude (1729), Joseph (c. 1731) et Cécile (1734). Étienne Brault dit Pominville est inhumé le 28 octobre 1738 à l'Hôtel-Dieu-de-Québec à l'âge de 60 ans. La famille Pominville continue de vivre dans le secteur de Rimouski. En mai 1746, Pierre Pominville et Thérèse Paul, son épouse, enregistrent le baptême d'un de leurs enfants à Rimouski, et en juin 1750, c'est au tour de Jean-Baptiste Pominville et Anne Sis, son épouse, de s'y présenter pour baptiser l'un de leurs fils. La famille Pominville semble quitter le Bas-Saint-Laurent, car les registres de la région ne font plus mention de cette famille à compter de 1771. Au début du 19^e siècle, le registre paroissial de Carleton en Gaspésie signale des familles Pominville d'origine micmaque de la région de Pokemouche¹⁷. Existe-t-il un lien entre ces familles Pominville de Pokemouche au Nouveau-Brunswick et l'ancêtre Étienne Brault dit Pominville? Les descendants d'Étienne Brault dit Pominville se seraient-ils intégrés à une bande micmaque du Nouveau-Brunswick?

- **Famille Samson** : Le métis Nicolas Samson, né vers 1767 de l'union de Simon Samson et de Geneviève, de la nation micmaque, se marie le 16 avril 1792 à Rimouski avec Anne Janotte, fille métisse de Paul Janotte et d'Angélique Gagnon. En 1794, Anne Janotte décède à Métis et elle est inhumée le 29 septembre 1794 à Rimouski à l'âge de 26 ans. Devenu veuf, Nicolas Samson se remarie vers 1797 à Marie-Suzanne Caplan, une Micmaque de la Gaspésie. Le jeune couple s'implante au Bas-Saint-Laurent, car plusieurs de ses enfants y sont baptisés : Marie (1800), Alexis (1803), Germain (1803), Marie-Françoise (1809) et Thomas (1815).

Les Samson conservent toujours des liens avec la communauté micmaque de Restigouche. En effet, leur fille Anastasie est baptisée à Carleton le 28 mai 1807 et le prêtre officiant précise qu'ils sont de Rimouski. De plus, ils se rendent occasionnellement en pèlerinage à Sainte-Anne-de-Beaupré comme l'atteste la noyade de leur fils Alexis dans la rivière Blondelle en 1810. À compter de 1815, la famille Samson n'apparaît plus dans les registres bas-laurentiens. Nicolas Samson et Marie-Suzanne Caplan sont inhumés en 1827 à Bonaventure, en Gaspésie. Plusieurs enfants du couple se marient au sein de la communauté micmaque de Restigouche dont Pierre le 3 juin 1823, Anastasie le 6 juin 1823, Jean-Baptiste le 30 mai 1832 et Thomas le 6 août 1838. En octobre 1835, l'arpenteur Joseph Hamel rencontre au lac Cascapédia un jeune Micmac nommé Thomas Samson qui lui signale que son grand-père était un Canadien natif de la Pointe-Lévy. De toute évidence, les descendants de Nicolas Samson ont quitté définitivement le Bas-Saint-Laurent pour s'intégrer à la communauté micmaque de Restigouche¹⁸.

- **Famille McMullen** : La famille McMullen, originaire d'Écosse, s'établit dans la région de Matane à la fin du 18^e siècle. En 1784, Jean McMullen figure sur une liste de dettes à recouvrer par la société McKinnon et Marchand au poste de traite de Matane¹⁹. Daniel McMullen, son fils, se serait vraisemblablement marié dans la région vers 1790 avec Madeleine Godin, une métisse d'origine micmaque, baptisée le 27 mars 1758 à Rimouski, fille de Nicolas Godin et d'Agnès Tamquet. En juillet 1795, le jeune couple inscrit le baptême de Marie-Suzanne

au registre de la paroisse de Rimouski. En octobre 1805, Daniel McMullen, pilote sur le Saint-Laurent, survit miraculeusement au naufrage de la goélette le Lizard²⁰. Au mois d'octobre 1808, John McGibbons, seigneur de Matane, lui accorde la permission d'occuper une terre de trois arpents de front sur 40 arpents de profondeur sur la rive ouest de la rivière Matane²¹. En mai 1812, le prêtre missionnaire de Matane enregistre les naissances de Daniel McMullen, âgé de 7 ans, fils de Daniel McMullen et de défunte Madeleine Caisse (ou Kaisse?), ainsi que les naissances de Louise, âgée de 3 ans, et de Jean, âgé de 2 ans, enfants de Daniel McMullen et de Marie-Louise Millier, sa nouvelle conjointe. Suite au décès de Madeleine Godin dite Kaisse (ou Caisse? Quelle est la bonne orthographe?), Daniel McMullen se remarie le 11 novembre 1807 à Rimouski avec Marie-Louise Millier, une jeune métisse d'origine micmaque. Plusieurs enfants du couple sont inscrits au registre paroissial de Matane : Isaac (c. 1815), Alexandre (1819), Jean (1821), Charles (1823), Catherine (1825), Christine (1828) et Marie-Louise (1830). Marie-Louise Millier est décédée le 12 décembre 1837 à Matane alors que Daniel McMullen s'est noyé en décembre 1838. Les enfants de Daniel McMullen se sont mariés au Bas-Saint-Laurent, ceux du premier lit : Suzanne, le 29 juillet 1819 à Matane avec Pierre Keable, Daniel, le 8 septembre 1830 à Matane avec Henriette Gagnon et Marguerite, le 1^{er} février 1836 à Rimouski avec Aimé Fillion; ceux du deuxième lit, Jacques, le 28 novembre 1839 à Matane avec Élisabeth Forbes, Christine, le 8 janvier 1849 à Matane avec Fabien Bédard et Alexandre, le 15 juillet 1856 avec Sophie Vaillancourt. Tous les enfants de

Daniel McMullen se sont donc mariés à des conjoints de souche euro-canadienne.

• **Famille Millier** : Au recensement du comté de Gaspé de 1765, le nom de James Mellie apparaît comme conjoint d'une femme micmaque avec ses quatre enfants²². En 1784, cette famille habiterait désormais au poste de Matane. Le « bon-homme » Millier apparaît sur la liste des débiteurs de la compagnie McKinnon-Marchand. Deux de ses fils figurent également sur cette liste, Jacques et Jean-Baptiste Millier, où ils sont qualifiés de « sauvages »²³. En juin 1795, le prêtre missionnaire de Rimouski procède à la bénédiction de la fosse de Louise Gouze au cimetière de Matane, décédée à l'âge de 77 ans, épouse de Jacques Millier, d'origine française. Jacques Millier, fils, se serait marié vers 1785 à une jeune fille micmaque du nom de Séraphine Blaise. Plusieurs enfants du couple sont baptisés dans le Bas-Saint-Laurent : Marie-Anne (c. 1787), Pierre (1790) à Tadoussac, Marie-Louise (c. 1792), Marie-Geneviève (1795) à Rimouski, Pélagie (1797) à Saint-André-de-Kamouraska, Jacques (1800) à Trois-Pistoles et Michel (1802) à Rimouski. Jacques Millier et Séraphine Blaise seraient tous deux décédés avant 1824. Les enfants du couple ont eu des destins forts différents. Deux filles du couple se sont jointes aux Micmacs de la région : Marie-Anne Millier se marie le 5 août 1799 à Lévis avec Michel Montagnais, baptisé le 4 juillet 1778 à Kamouraska, né d'un père montagnais et d'une mère malécite²⁴, alors que Marie-Geneviève Millier épouse vers 1820 Pierre Lagorgendière, baptisé à Carleton le 15 septembre 1800, né d'un père iroquois et d'une mère micmaque²⁵. Trois enfants de

Jacques Millier se sont mariés à des conjoints euro-canadiens : Marie-Louise Millier se marie le 11 novembre 1814 à Rimouski avec Daniel McMullen, pilote sur le fleuve Saint-Laurent, Pierre Millier, cultivateur, se marie le 16 août 1824 à Matane avec Marie-Modeste Guillot²⁶ et Michel Millier s'unit à Matane le 10 février 1829 avec Marie Gagné²⁷. En définitive, les enfants de Jacques Millier et de Séraphine Blaise ont choisi des trajectoires différentes pour s'intégrer soit au monde autochtone ou au monde euro-canadien.

• **Famille Pipe (Boebe ou Peup) dit Simoneau** : Simon Pipe, soldat des troupes de Brunswick, natif de Altringen en Bade-Wurtemberg en Allemagne, obtient sa démobilisation au Canada le 30 juillet 1783²⁸. Il s'établit par la suite au poste de Matane et il se marie vers 1795 à Marie-Judith Grand-Pierre²⁹, baptisée le 19 août 1772 à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, fille de Pierre-Joseph, Malécite et de Marguerite. Ils donnent naissance à six enfants connus, Catherine (c. 1793), Christine (1797), Anne (c. 1799), Simon (c. 1803), Pierre (c. 1805) et Joseph (1807). Le 22 juillet 1807, le curé Lajus, de Rimouski, en mission au poste de Matane, procède aux baptêmes de Simon (4 ans), Pierre (2 ans) et de Joseph Pipe (7 mois). Simon Pipe serait décédé peu de temps après la naissance de son fils Joseph, car sa veuve obtient un billet de concession du seigneur John McGibbons au mois d'octobre 1808³⁰. Marie-Judith Grand-Pierre se remarie le 28 janvier 1811 à Rimouski avec Pierre Thomas, un Micmac du Bas-Saint-Laurent. Elle est inhumée le 23 juillet 1851 à Matane à un âge des plus respectables. Tous les enfants de Simon

Pipe et de Marie-Judith Grand-Pierre se sont mariés à des conjoints de souche euro-canadienne : Christine le 7 janvier 1820 à Rimouski avec Jean-Baptiste Vignola, Catherine le 18 janvier 1820 à Rimouski avec Marc Vigneau dit Labrie, Simon le 19 août 1822 à Matane avec Marguerite-Céleste Chassé, Anne le 4 octobre 1825 à Matane avec Lazare Lecours et Joseph le 17 février 1835 à Rimouski avec Julie Côté. Tous les enfants de Simon Pipe se sont donc intégrés par mariage à la société euro-canadienne du Bas-Saint-Laurent.

• **Famille Cartier** : Pierre Cartier, un autochtone de souche malécite-algonquine, fils de Jean-Baptiste Paul et de Marie Pierre-Joseph, se marie le 27 juillet 1833 à Matane avec Marie Gauthier, fille de Pierre-David et de Marie-Victoire Tremblay. Ce mariage est le seul du Bas-Saint-Laurent impliquant un homme autochtone et une femme euro-canadienne. En 1835, l'arpenteur Joseph Hamel se trouve au Petit-Matane pour y procéder à l'engagement de Pierre Cartier, un Malécite, qui connaît bien l'intérieur du pays, mais doté d'un caractère plutôt imprévisible. Hamel lui aurait versé des avances qu'il devait laisser à sa femme avant son départ. Cependant, Pierre Cartier ne se présenta pas au rendez-vous fixé au matin du 8 septembre 1835 pour explorer la région du Matapédia³¹. La famille Cartier réside à Matane au cours des années 1830-1840. Plusieurs enfants du couple sont baptisés dans cette paroisse : Léandre (1837), Sigismond (1839), Marie-Obéline (1842), Marie-Joséphine (1844) et Édouard (1846). À compter de 1846, nous perdons toute trace du couple au Bas-Saint-Laurent.

• **Famille Corneau** : Le Canadien Gédéon Corneau, baptisé le 6 août 1820 aux Éboulements, fils d'Étienne et de Marie Guérin, se marie le 27 novembre 1849 à Sainte-Luce-de-Rimouski avec Geneviève Katpat, jeune fille micmaque, baptisée le 12 août 1827 à Matane, fille de Pierre Katpat et d'Anne Millier. Une légende autochtone se rapportant à Gédéon Corneau nous fut transmise par Marcel Leblanc dans la Revue d'Histoire du Bas-Saint-Laurent en 1995³². Plusieurs Canadiens le confondaient avec un autochtone, soit Montagnais ou Malécite, mais lui-même se prétendait « Métis-Français ». Célibataire, il aurait vécu une effroyable expérience de feux-follets à la Pointe Sauvage des Eaux Mortes de la rivière Mistigouguèche et dès l'automne suivant, il épousait la fille d'un chef autochtone de la Pointe Sauvage. La famille Corneau-Katpat s'implante dans la région de Métis où plusieurs de leurs enfants y sont baptisés : Euphémie, le 2 mai 1850 à Sainte-Luce, Joseph, le 11 septembre 1851 à Sainte-Flavie, Adèle, le 25 juin 1853 à Sainte-Flavie, Marie, le 24 janvier 1855 à Sainte-Flavie, Marie-Guiguelmine, le 1^{er} juillet 1857 à Sainte-Flavie, Xavier, le 25 avril 1859 à Saint-Octave, Auguste, le 8 avril 1861 à Sainte-Luce, Adèle, le 10 mars 1863 à Saint-Octave, Napoléon, le 11 août 1865 à Sainte-Flavie et Aurélie, le 28 décembre 1868 à Saint-Octave. Tour à tour menuisier, cultivateur et journalier, Gédéon Corneau occupe plusieurs métiers différents. Au recensement de 1881, Gédéon Corneau, veuf de Geneviève Katpat, demeure dans la paroisse Saint-Octave avec ses six enfants³³. L'une de ses filles, Aurélie, se marie à Québec en 1892 et nous ignorons le destin de ses autres enfants.

Conclusion

L'objet de la présente étude est d'établir l'importance du métissage au sein de la population bas-laurentienne, l'une des conditions préalables à l'éclosion de communautés métisses dans la région. Plusieurs critères de recherche permettent de retracer une communauté métisse historique. L'un de ces critères consiste à déterminer l'importance des mariages endogames entre individus de généalogie mixte. Entre 1685 et 1849, quelque 11 158 mariages sont célébrés au Bas-Saint-Laurent et seulement 21 de ceux-ci impliquent des individus de généalogie mixte, soit une proportion de l'ordre de près de 2 pour 1 000. La population métisse du Bas-Saint-Laurent ne possède donc pas la masse critique nécessaire pour perpétuer une communauté viable. Les individus issus de généalogies mixtes n'ont alors d'autres choix que de se marier avec des membres des communautés locales d'origine euro-canadienne en raison de leur faible nombre. En effet, 20 des 21 mariages mixtes du Bas-Saint-Laurent sont des mariages exogames, car le bassin d'individus métis est trop restreint pour permettre l'éclosion d'une pratique concertée de mariages endogames. Dans ces conditions, il est donc impossible qu'une communauté métisse historique ait vu le jour au Bas-Saint-Laurent.

Notes

- 1 Serge Goudreau possède une maîtrise en démographie de l'Université de Montréal. Il travaille depuis une vingtaine d'années dans le domaine des recherches autochtones. Depuis 2006, il est à l'emploi du ministère des Ressources naturelles à titre de conseiller en histoire autochtone.
- 2 Hélène Vézina et coll., « L'apport des données génétiques à la mesure généalogique des origines amérindiennes des Canadiens français », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 41, n° 1, printemps 2012, p. 87-105.
- 3 Louis-Pascal Rousseau et Étienne Rivard, « Métissage : l'ethnogenèse métisse en amont et en aval de Powley », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 37, n° 2-3, 2007, p. 3-6.
- 4 Jean-Charles Fortin et coll., *Histoire du Bas-Saint-Laurent*, Institut québécois de recherche sur la culture, 1993
- 5 *Ibid.*, p. 85-98.
- 6 État des Sauvages de la Rivière St Jean, appelés Amalécites, quelquefois Canibas ou Abénaquis (Public Record Office (Londres), Colonial Office 42, vol. 1, fo 364-366).
- 7 Laurence Johnson, « À l'origine de la réserve de Viger, une requête malécite de 1826 », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 26, n° 2, automne 1996, p. 77-81.
- 8 Pierre-Georges Roy, « Journal d'une campagne au Canada à bord de La Sauvage (mars-juillet 1756) par Louis-Guillaume de Parscau du Plessis, enseigne de vaisseau », Rapport de l'archiviste de la province de Québec pour 1928-1929, Rédempti Paradis, Imprimeur de Sa Majesté le Roi, 1929, p. 216.
- 9 Léon Boudreault, *Faits nouveaux sur la Seigneurie de Matane (1677-1870)*, Société d'histoire de Matane, 1982, p. 242-243.
- 10 Antoine Gagnon, *Monographie de Matane, pays de brumes, de soleil, de visions*, Rimouski, 1945, p. 112.
- 11 Le nombre de sujets d'actes (1066) est supérieur au nombre d'actes (1022), car les actes de mariage comportent deux sujets d'actes.
- 12 Roch Samson et coll., *Histoire de Lévis-Lotbinière*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture (IQRC), 1996, p. 58-65.
- 13 Vente de Ursule Labauve veuve de George Lemarchand, de Camouraska, à Jacques Michaud, de Camouraska, 19 novembre 1749 (Bibliothèque Archives nationales du Québec (BAnQ), minutier Joseph Dionne, CN104,S26).
- 14 Donation de Antoine Marchand et Dorothée Terien, son épouse, de Lilet du Portage, paroisse de Camouraska, à Germain Marchand, leur fils, 9 septembre 1787 (BAnQ, minutier Jacques Colin, CN104,S22).
- 15 Jean-Claude Massé, *Malcolm Fraser : De soldat écossais à seigneur canadien 1733-1815*, Québec, Septentrion, 2006, p. 193-194.
- 16 Gabriel Langlois, « Un coureur de bois à Rimouski : Étienne Brault », *L'Estuaire*, vol. 25, n° 2, (61), juin 2002, p. 24.
- 17 Voir le registre paroissial de Carleton, 26 juillet 1799, 10 juillet 1805, 28 juillet 1806, 21 juillet 1807 et 2 novembre 1811.
- 18 Appendice au XLV^e volume des journaux de la Chambre d'Assemblée de la province du Bas-Canada, session 1835-6, Exploration des parties inconnues des comtés de Rimouski, Bonaventure et Gaspé par Joseph Hamel, appendice B.B., p. 162.
- 19 Léon Boudreau, *op. cit.*, p. 243.
- 20 *Ibid.*, p. 111.
- 21 Dépôt par Messieurs John McGibben et Daniel MacMallen portant billet de concession par le premier au dernier, 10 octobre 1808 (BAnQ, minutier Augustin Dionne, CN104,S20).
- 22 Registre du Programme de recherche en démographie historique (PRDH) de l'Université de Montréal, acte n° 412824.
- 23 Léon Boudreau, *op. cit.*, p. 242-243.
- 24 Michel Montagnais est baptisé le 4 juillet 1778 à Kamouraska et il est inhumé au même endroit le 22 octobre 1810. Marie-Anne Millier se remarie le 2 janvier 1815 à Rimouski avec Pierre Catpat, un Micmac et elle est inhumée le 20 novembre 1839 à Rimouski à l'âge de 50 ans.
- 25 En 1811, Monseigneur Plessis, lors de son voyage en Gaspésie, rencontre en face de Mont-Saint-Pierre la famille d'Ignace Lagorgendière qui arrivait de Gaspé pour s'établir à Matane (cité par Claude Otis, p. 9)
- 26 Pierre Millier est inhumé à Matane le 7 septembre 1830 à l'âge de 40 ans. Le rédacteur de l'acte l'inscrit comme d'origine sauvage et cultivateur.
- 27 Michel Millier est inhumé le 7 septembre 1830 à Matane à l'âge de 28 ans. Le rédacteur de l'acte l'inscrit comme d'origine sauvage et cultivateur.
- 28 Dominique Ritchot, *Les troupes allemandes et leur établissement au Canada, 1776-1783*, Montréal, Éditions historiques et généalogiques Pépin, 2011, p. 29.
- 29 Réjean Denis, « La famille Pipe dit Simoneau », *Au pays de Matane*, avril 2003, p. 3-8.
- 30 Dépôt par John McGibben, seigneur de Matane et Marie Moinimouette portant concession par le premier à la dernière pour elle et ses enfants, 12 octobre 1808 (BAnQ, minutier Augustin Dionne, CN104,S20).
- 31 Appendice au XLV^e volume des journaux de la Chambre d'Assemblée de la province du Bas-Canada, session 1835-6, Exploration des parties inconnues des comtés de Rimouski, Bonaventure et Gaspé par Joseph Hamel, appendice B.B., p. 155.
- 32 Marcel Leblanc, « Légende inédite de la pointe Sauvage », *Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent*, vol. 18, n° 2 (47), juin 1995, p. 11-15.
- 33 Bibliothèque Archives Canada, recensement de 1881, district de Rimouski, sous-district de St-Octave.